



DIPLÔME NATIONAL
SUPÉRIEUR
PROFESSIONNEL
DE MUSICIEN
(DNSPM / LICENCE DE MUSIQUE)

DIPLÔME D'ÉTAT
DE PROFESSEUR
DE MUSIQUE
(DE)

www.polealienor.eu

MUSIQUE TRADITIONNELLE

Toutes les aires culturelles des régions de France : tous instruments et chant

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Coordination : Philippe Compagnon

PROFESSEURS (tous instruments et chant, liste non exhaustive)

Violon : Jean-François Vrod, Clémence Cognet,
Philippe Ancelin
Cornemuse : Gaëtan Polteau, Julien Barbances
Chant : Sylvie Berger, Solange Panis, Philippe Compagnon
Harpe : Fred Bougouin

Accordéon diatonique : Christian Pacher,
Jean-Marie Jagueneau
Musicologie spécifique : Laurence Dupré, Alexandre Séli
Ethnomusicologie, histoire et esthétique : Marlène Belly
et autres intervenants selon les aires culturelles

PROFESSEURS INVITÉS

Xavier Vidal (violon)
Pascal Caumont (chant)
Jean-Jacques le Creurer (accordéon diatonique)
Mixel Etxecopar (xtirula, tun-tun)
Isabelle Garcia (flaviol catalan)
Romain Baudoin (vielle à roue)

Dominig Bouchaud (harpe)
Mickaël Cozien (cornemuse)
et autres artistes selon les aires culturelles et les
instruments des étudiants

MASTERCLASSES & SESSIONS : Joan-Francés Tisner, Manu Théron, Carles Mas Y Garcia, Julien Padovani, Robert Thébaut, Jean-Marc Delaunay, Ronan Pellen, Gabriel Durif...

CONTENUS DE FORMATION

La formation, ouverte à la formation continue, est centrée sur les aires culturelles de France. Elle vise à la fois à renforcer les connaissances et compétences diverses des étudiants sur leur aire culturelle, et à les ouvrir à d'autres, d'autres esthétiques, d'autres arts, notamment à travers un partenariat européen avec quatre autres établissements supérieurs en Europe (Norvège, Espagne, Estonie et Grèce, Erasmus +).

Elle est construite selon ces orientations principales : un approfondissement des fondamentaux (variation, ornementation, improvisation modale...), l'appropriation d'un langage commun spécifique et un approfondissement des connaissances culturelles, notamment par l'observation et l'interprétation des sources. Les étudiants sont amenés à construire une démarche artistique personnelle qui tienne compte de ces orientations et des problématiques actuelles des musiques traditionnelles.

La mise en situation pédagogique procède par l'immersion chaque fois que possible : le compagnonnage, la pratique instrumentale dans la plupart des cours, l'observation et l'écoute. Le regard critique sur les sources, sur la pratique artistique, sur les problématiques propres aux musiques traditionnelles y est cultivé. Le chant et la danse sont indissociables du travail instrumental et culturel et sont présents dans la plupart des cours.

La formation prépare les étudiants à des métiers variés par la rencontre avec des artistes en résidence, par des travaux et stages menés en partenariat avec des lieux de diffusion (UPCP-Métive, Nouveau pavillon...) et par l'acquisition de compétences sur la structuration d'une compagnie, d'un collectif...sur leur lisibilité en tant qu'artistes, et sur un savoir-faire concernant la diffusion de leurs productions ou spectacles.

- Artiste musicien instrumentiste et/ou chanteur
- Spectacle vivant, projets artistiques transversaux (musique, danse, théâtre...)
- Musicien enseignant, professeur en conservatoire et école de musique (formation au DE)

SESSIONS SPÉCIFIQUES

Elles amènent les étudiants à travailler avec des artistes reconnus et à visiter d'autres aires culturelles ou pays européens et extra-européens et d'autres répertoires.

TRAVAIL INSTRUMENTAL (répertoires principaux) ET PRATIQUES D'ENSEMBLE

L'approfondissement instrumental (deuxième instrument possible) en 2^{ème} et 3^{ème} année s'effectue en immersion, par compagnonnage auprès d'un maître, choisi par l'étudiant en accord avec le coordinateur. L'approche indispensable du chant y est abordé collectivement.

La pratique d'ensemble est partagée entre un travail de réinterprétation, d'arrangement, de création et de mise en scène collectif hebdomadaire, avec un intervenant et en autonomie. D'autre part avec un atelier de danse traditionnelle hebdomadaire permettant aux étudiants d'approfondir le rapport musicien-danseur. Ces deux aspects conduisent chaque étudiant à présenter en situation un bal en fin de deuxième année et un concert en fin de troisième année.

ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES

Le département de musique et musicologie de l'Université de Poitiers offre un complément académique, parallèlement au développement artistique et pratique. Les cours d'ethnomusicologie, histoire de la musique, de langues étrangères, de langues régionales et informatique musicale visent une utilité pratique pour l'interprète et à initier l'étudiant à la recherche artistique. Pour les étudiants en musique traditionnelle, un parcours adapté à leur spécialité est prévu (voir grille de cours).

MÉDIATION ET OUTILS D'INSERTION

Les cours apportent aux étudiants des outils méthodologiques en vue de leur professionnalisation : conception et présentation de programme et de projets, aspects juridiques, rencontres avec des professionnels, concevoir les outils de communication pour proposer son projet artistique aux diffuseurs identifiés, etc.

Les stages d'immersion professionnelle donnent aux étudiants une expérience concrète des réalités du métier et favorisent ainsi leur insertion.

Partenariats (sessions des cours et stages) : centres régionaux de musiques et danses traditionnelles et associations (UPCP-Métive ; CMRTL, AMTA, les Brayaux...), festivals de musique traditionnelle (BaO, Les Volcaniques...), scènes nationales (MCP à Parthenay, Nouveau Pavillon à Bouguenais...). Le pôle Aliénor est adhérent à la FAMDT.

GRILLE DE COURS MUSIQUE TRADITIONNELLE

1ère année

semestre 1	volume horaire de référence	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales					
Répertoires principaux <i>Travail instrumental Musique traditionnelle</i> <i>Répétitions et prestations publiques</i>	36	6	3	ecn	2
Culture des répertoires principaux <i>Masterclasses</i> <i>Histoire et esthétique</i>				ecc	1
UE 2 - Initiation à l'histoire de la musique (Université)					
Musiques de transmission écrite	48	6	2	ecn	1
Musiques de transmission orale				ecn	1
UE3 - Enseignements spécifiques au domaine d'études					
Pratiques d'ensemble <i>Atelier danse traditionnelle</i> <i>Ensemble musiques traditionnelles</i>				ecn	2
Matériaux musicaux <i>Problématiques actuelles</i> <i>Styles, modalités, variation</i> <i>Organologie</i>	56	6	2	ecn	1
Langages principaux <i>Le patrimoine et ses sources</i>				ecn	1
UE 4 - Enseignements transversaux					
Médiation et outils d'insertion	30	6	2	ecn	2
Éducation rythmique (danse traditionnelle)				ecn	2
Initiation sonorisation				ecc	1
UE 5 - Transversale (Université)					
Langues vivantes	24	3	1	ecn	1
UE 6 - Sessions spécifiques					
Journées d'accueil & découverte pratiques musicales	24	3	1	ecc	1

semestre 2

semestre 2	volume horaire de référence	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales					
Répertoires principaux <i>Travail instrumental Musique traditionnelle</i> <i>Répétitions et prestations publiques</i>	57	6	2	ecn	2
Culture des répertoires principaux <i>Masterclasses</i> <i>Histoire et esthétique</i>				ecc	1
UE 2 - Histoire de la musique I (Université)					
Histoire de la musique au Moyen-Âge	48	6	2	ecn	1
Musiques actuelles et jazz				ecn	1
UE3 - Enseignements spécifiques au domaine d'études					
Pratiques d'ensemble <i>Atelier danse traditionnelle</i> <i>Ensemble musiques traditionnelles</i>				ecn	2
Matériaux musicaux <i>Problématiques actuelles</i> <i>Styles, modalités, variation</i> <i>Organologie</i>	44	6	2	ecn	1
Langages principaux <i>Le patrimoine et ses sources</i>				ecn	1
UE 4 - Enseignements transversaux					
Médiation et outils d'insertion	38	6	2	ecn	1
Éducation rythmique (danse traditionnelle)				ecn	1
Projet, Pratique de la scène				ecn	2
UE 5 - Transversale (Université)					
Langues régionales	24	3	1	ecn	1
UE 6 - Sessions spécifiques					
Session spécifique Musique traditionnelle : Bretagne, CFMI, UPCP - Métive, etc.	24	3	1	ecn	1

2e année

semestre 3		volume horaire de référence	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales						
Répertoires principaux	<i>Compagnonage Musique traditionnelle</i> <i>Répétitions et prestations publiques</i>	36	6	2	ecn	2
Culture des répertoires principaux	<i>Masterclasses</i> <i>Histoire et esthétique</i>				ecc	1
UE 2 - Histoire de la musique II (Université)						
Histoire de la musique Renaissance		48	6	2	ecn	2
Approfondissement thématique XIXe siècle					ecn	1
Approfondissement thématique Musiques des XXe et XXIe siècles					ecn	1
UE3 - Enseignements spécifiques au domaine d'études						
Pratiques d'ensemble	<i>Atelier danse traditionnelle</i> <i>Ensemble musiques traditionnelles</i>	56	6	2	ecn	2
Matériaux musicaux	<i>Problématiques actuelles</i> <i>Styles, modalités, variation</i> <i>Organologie</i>				ecn	1
Langages principaux	<i>Le patrimoine et ses sources</i>				ecn	1
UE 4 - Enseignements transversaux						
Médiation et outils d'insertion		18	6	2	ecn	1
UE 5 - Transversale (université)						
Langues vivantes		24	3	1	ecn	1
UE 6 - Pratique corporelle						
Pratique corporelle		15	3	1	ecc	1

semestre 4		volume horaire de référence	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales						
Répertoires principaux	<i>Compagnonage Musique traditionnelle</i> <i>Répétitions et prestations publiques</i>	60	6	2	ecn	2
Culture des répertoires principaux	<i>Masterclasses</i> <i>Histoire et esthétique</i>				ecn	1
UE 2 - Histoire de la musique III (Université)						
Anthropologie		48	6	2	ecn	2
Approfondissement thématique musiques traditionnelles					ecn	1
Approfondissement thématique musiques anciennes					ecn	1
UE3 - Enseignements spécifiques au domaine d'études						
Pratiques d'ensemble	<i>Atelier danse traditionnelle</i> <i>Ensemble musiques traditionnelles</i>	44	6	2	ecn	2
Matériaux musicaux	<i>Problématiques actuelles</i> <i>Styles, modalités, variation</i> <i>Organologie</i>				ecn	1
Langages principaux	<i>Le patrimoine et ses sources</i>				ecn	1
UE 4 - Enseignements transversaux						
Enregistrement		30	6	2	ecn	1
Portfolio					ecc	1
UE 5 - Enseignements en option						
Options	<i>Propositions de cours selon les années</i>	24	3	1	ecn	1
Concert de 2ème année					e	1
UE 6 - Sessions spécifiques						
Session spécifique Musique traditionnelle : Bretagne, CFMI, UPCP - Mètivè, etc.		24	3	1	ecn	1

3e année

semestre 5		volume horaire de référence	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales						
Répertoires principaux	<i>Compagnonage Musique traditionnelle</i> <i>Répétitions et prestations publiques</i>	39	6	2	ecn	2
Culture des répertoires principaux	<i>Masterclasses</i> <i>Histoire et esthétique</i>				ecc	1
UE 2 - Histoire de la musique IV (Université)						
Histoire de la musique aux XIXe et XXe siècles		48	6	2	ecn	2
Approfondissement thématique baroque / classique					ecn	1
Approfondissement thématique Renaissance					ecn	1
UE3 - Enseignements spécifiques au domaine d'études						
Pratiques d'ensemble	<i>Atelier danse traditionnelle</i> <i>Ensemble musiques traditionnelles</i>	56	6	2	ecn	2
Matériaux musicaux	<i>Problématiques actuelles</i> <i>Styles, modalités, variation</i> <i>Organologie</i>				ecn	1
Mémoire					ecn	1
UE 4 - Enseignements transversaux						
Stage d'immersion professionnelle		35	6	2	ecn	1
UE 5 - Outils d'insertion professionnelle						
Médiation et outils d'insertion		36	6	1	ecc	1
Préparation et rapport de stage					ecn	1

semestre 6		volume horaire de référence	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales						
Répertoires principaux	<i>Compagnonage Musique traditionnelle</i> <i>Répétitions et prestations publiques</i>	48	6	2	ecn	2
Culture des répertoires principaux	<i>Masterclasses</i> <i>Histoire et esthétique</i>				ecc	1
UE 2 - Histoire de la musique V (Université)						
Ethnomusicologie		48	6	2	ecn	1
Histoire de la musique aux XXe et XXIe siècles					ecn	1
UE3 - Enseignements spécifiques au domaine d'études						
Pratiques d'ensemble	<i>Atelier danse traditionnelle</i> <i>Ensemble musiques traditionnelles</i>	56	6	2	ecn	2
Matériaux musicaux	<i>Problématiques actuelles</i> <i>Styles, modalités, variation</i> <i>Organologie</i>				ecn	1
Mémoire					ecn	1
UE 4 - Enseignements transversaux						
Stage d'immersion professionnelle		35	6	2	ecn	1
UE 5 - Session et option						
Options	<i>Propositions de cours selon les années</i>	48	6	2	ecn	1
Concert de fin d'études					e	1
Session spécifique Musique ancienne : grands ensembles, danse, etc.					ecn	1

DIPLÔMES PRÉPARÉS

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE MUSICIEN – DNSPM / LICENCE DE MUSIQUE

Le DNSPM est un diplôme de 1er cycle d'enseignement supérieur, validant des études spécialisées de musicien instrumentiste et/ou chanteur. Le cursus menant au DNSPM est associé à un cursus universitaire menant à une licence de musique.

Ces deux diplômes sont délivrés par le pôle Aliénor et par l'Université de Poitiers. Ils ouvrent la possibilité d'une professionnalisation et/ou d'une poursuite d'études (Master d'interprète ou de musicologie), en France ou à l'étranger.

DNSPM / Licence, durée de référence des études : 6 semestres

DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE – DE

Le diplôme d'état (DE) de professeur de musique est un diplôme professionnel qui permet d'enseigner dans les établissements publics, associatifs et privés.

Les étudiants poursuivant le cursus DNSPM/licence ont la possibilité de suivre conjointement une formation diplômante au DE à partir de la 2^e année, en fonction de leur profil à l'entrée dans la formation.

DNSPM / Licence + DE, durée de référence des études : 6 à 8 semestres

DE seul : voir l'onglet DE sur la page d'accueil de www.polealienor.eu

PARCOURS D'ÉTUDES PERSONNALISÉS

Les procédures de validation à l'entrée en formation permettent de tenir compte au mieux du passé artistique de chaque étudiant. Celui-ci peut donc bénéficier d'un enseignement adapté à ses compétences et connaissances.

Le projet de parcours de l'étudiant est défini durant la première année d'études. Il prend en compte les souhaits de l'étudiant, la validation des acquis antérieurs, les résultats au concours d'entrée, et le parcours global envisagé par l'étudiant : mobilité internationale, articulation avec la formation au diplôme d'État, poursuite d'études en Master (France ou étranger), professionnalisation directe...

Il peut amener l'étudiant à obtenir les différents diplômes visés en une durée variable.

PARCOURS COORDONNÉ Musique traditionnelle :

Le pôle Aliénor a mis en place depuis septembre 2018 un parcours particulier permettant à des élèves de s'orienter, quel que soit leur instrument, vers une professionnalisation musicale complète en ce domaine. Le passage par le concours d'entrée du pôle Aliénor est nécessaire pour suivre ce parcours et les conditions pour s'y présenter sont d'être majeur de moins de 26 ans (sauf exception) et d'avoir une expérience de qualité dans ce domaine (parcours spécialisé, stages, UE libre, masterclasse, pratique en amateur poussée etc... appréciés sur dossier). Ce parcours se déroule en 5 à 6 années et permet d'obtenir 4 diplômes différents. Hormis les deux diplômes cités plus haut, le partenariat avec le conservatoire de Grand Poitiers permet l'obtention d'une équivalence avec une fin de cycle spécialisé de conservatoire d'une part. D'autre part, en partenariat avec l'Université et le CFMI de Poitiers, il permet d'obtenir aussi la licence de musicologie et le DUMI.

Les différentes formations associées à ces certifications offrent ainsi aux étudiants poursuivant ces études une diversité d'approche de leur métier de musicien souvent appréciée des employeurs. Cette nouvelle proposition de formations complémentaires doit donc conduire à obtenir plus de compétence pour accéder aux métiers du musicien traditionnel. Les inscriptions au concours se font de façon habituelle au même titre que DNSPM-Licence-DE de musique traditionnelle.

DIMENSION INTERNATIONALE

Titulaire de la Charte Erasmus depuis 2010, et membre de l'association européenne des conservatoires (AEC) le pôle Aliénor offre la possibilité d'effectuer un ou deux semestres au sein d'un établissement partenaire dans le cadre du programme Erasmus +. Effectuer une partie de votre cursus à l'étranger, c'est mettre de nombreux atouts de votre côté :

- Découvrir de nouvelles cultures, d'autres manières d'envisager la musique, son enseignement, ses métiers ;
- Perfectionner votre niveau de langue étrangère ;
- Valoriser votre curriculum vitæ pour votre insertion professionnelle ;
- Faire des rencontres, constituer un réseau professionnel.

Tout étudiant inscrit dans la formation DNSPM / Licence peut solliciter une période d'étude à l'étranger. Grâce au système de transfert de crédits ECTS (*european credit transfer system*), les études accomplies à l'étranger sont validées dans le cursus académique de l'établissement de rattachement.

Un projet de partenariat Erasmus + nommé TUNE (Traditional music Undergraduate Network in Europe) est en cours de 2022 à 2024. Il permet notamment aux étudiants en musique traditionnelle de rencontrer et travailler avec des étudiants d'autres pays européens au long de leur parcours de formation au DNSPM (hors DE). En outre, des projets de réalisation lors de festivals en Europe sont mis en place dans le cadre de ce partenariat : Grèce 2022, Estonie 2022, Norvège 2023, Espagne (Galice) 2023 et France (Poitiers et Parthenay) 2024. Le projet sera poursuivi sous une forme à définir au-delà de 2024.